

**Commune de Chevroux  
Conseil général**



**Rapport de la  
Commission de gestion  
année 2017**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion du Conseil général chargée de l'examen des comptes et de la gestion de la Commune déclare qu'elle a procédé à la vérification des comptes conformément à son mandat.

La Commission s'est réunie à six reprises. Elle a vérifié les comptes à l'aide des factures et des documents mis à sa disposition, ainsi qu'au moyen des informations qu'elle a expressément demandées. Elle constate que les affaires de la Commune sont bien gérées et que les comptes sont tenus avec exactitude. Elle remercie le boursier communal pour ses informations précieuses et pour la rigueur de son travail.

La Fiduciaire Pierre Busset a vérifié les comptes 2017. Cette dernière a constaté une bonne gestion.

La Commission a rencontré la Municipalité le 12 juin 2018. Lors de cet entretien, plusieurs questions et remarques ont été formulées. Les membres de la Municipalité et le boursier y ont répondu avec satisfaction.

Les points suivants ont notamment été abordés :

#### COMPTE DE FONCTIONNEMENT

- |                        |   |
|------------------------|---|
| Page 1                 | 102.300.3 et 300.4 - Vacances municipalité  |
| 102 - Municipalité     | Serait-il envisageable de mettre en place un système alternatif de rémunération des municipaux qui permette d'augmenter largement la part fixe et réserver l'usage des vacances à des circonstances exceptionnelles ?<br><br><i>- Ce serait envisageable, mais la pratique actuelle convient à l'ensemble des municipaux.</i> |
| Page 1                 | 111.318.5 - Honoraires divers, Fiduciaire, recensement  |
| 111 - Administration   | Pourquoi n'y a-t-il pas une rubrique différenciée pour « Recouvrement et frais de poursuites »<br><br><i>- Les frais de poursuites seront inscrits sur un nouveau compte dès l'exercice comptable 2018 pour plus de visibilité. Il en ira de même pour les frais divers.</i>  |
| Page 9                 | La commission constate que le refuge forestier est déficitaire en 2017 et très légèrement bénéficiaire sur la moyenne des années 2016 et 2017.  |
| 357 – Refuge forestier | Envisagez-vous d'augmenter les prix de location du refuge ?<br><br><i>- Une augmentation du prix de location a été faite en novembre 2016. Cette augmentation n'apparaîtra que sur les comptes 2018.</i>  |

Page 11 442.319.1 – Provision révision TVA.  
442 – Place de parc Dans les charges, il est indiqué un montant de Fr. 40'000.00.  
A quoi cette provision révision TVA correspond-elle ?

- *Cette provision a été effectuée afin de couvrir d'éventuels risques de taxation en relation avec le statut de la place de parc*

Page 14 471.427.2 - Location Kiosque du Môle  
471 – Port de plaisance Quel est la situation du Kiosque du Môle ?

- *Le kiosque est aux normes, il bénéficie d'une licence de vente à l'emporter.*

### COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Plan des dépenses et investissements net Serait-il possible de continuer d'établir annuellement des plans des dépenses d'investissement projetés sur 5 années et plus ?

- *Oui, cela sera fait par la suite pour les années restantes de la législature en cours.*

### BILAN

Page 4 9220 - Banques Pouvez-vous nous donner une explication sur les trois taux hypothécaires BCV qui sont sensiblement plus élevés que dans les autres rubriques ?

- *Ces taux sont bloqués à 10 ans et correspondent à ceux de l'époque (2011 et 2014).*

La Commission de gestion relève que la Municipalité gère avec responsabilité les affaires de la Commune et a ainsi pu, en 2017, dégager un bénéfice net de Fr. 7'596.43 après les amortissements obligatoires et supplémentaires, ainsi qu'attributions aux fonds de réserve.

La commune a également vu croître sa capacité d'autofinancement.

La dette de la commune a diminué de près de Fr. 300'000.00.

L'évolution de la situation financière de la commune est positive.

Au vu de ce qui précède, la Commission vous propose :

- vu le rapport de la Municipalité du 23 mai 2018 sur sa gestion durant l'exercice 2017 et le préavis municipal N° 04/2018
- ouï le rapport de la Commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

de bien vouloir accepter les comptes communaux pour l'année 2017 tels que présentés et de donner décharge au boursier et à la Municipalité pour leur gestion.

Chevroux, le 20 juin 2018

Pour la Commission de gestion :

Cuany Marie-Noëlle

Gut-Lacôte Véronique

Bonny Jean-Luc

Bonny Raymond

Rey Jonathan

## SUGGESTIONS ET REMARQUES DE LA COMMISSION DE GESTION

Nous remercions la Municipalité pour ses initiatives, dont la pose d'une poubelle à tri sélectif sur le ponton en bois à l'entrée du port.

Pour l'année 2018, la Commission de gestion fait à la Municipalité les suggestions et remarques suivantes :

- Route du Port : voir avec l'Association de la Grande Cariçale pour l'entretien des abords de la route du Port (panneau de présentation « Grande Cariçale », taille des arbres et arbustes, etc.).
- Taille des haies : veiller à ce que le règlement sur la taille des haies soit respecté par tous les propriétaires.
- Panneaux d'affichages dans le village : entretien du bois, peinture.
- Associations et ententes intercommunales : la Commission souhaite que les comptes des différentes associations et ententes intercommunales dont la commune de Chevroux est membre lui soient transmis au plus tard au 31 mai de chaque année.

Chevroux, le 20 juin 2018

Pour la Commission de gestion :

Cuany Marie-Noëlle



Gut-Lacôte Véronique



Bonny Jean-Luc



Bonny Raymond



Rey Jonathan

